AGENCE MARITIME
DELAMARE & CIE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 375.000 F
COMMISSIONNAIRE EN DOUANE
AGRÉÉ N° 3029
21-23 RUE LUCIEN-SAMPAIX (10E)
ADR. TÉLÉ. REMARCABLE PARIS
TÉL. : 205 67-49 (LIGNES GROUPÉES)
COMPTE CH. POSTAUX PARIS 5047-48
R. C. SEINE 55 B 14967
TELEX 22645
KIRDEL PARIS

PARIS, LE 9 Décembre 196 1

Monsieur CAMARGO
27, rue Eugène Varlin

92 MALAKOFF

N/Réf. 501.271
V/Réf.

Monsieur;

Nous vous prions de trouver sous ce pli une déclaration d'exportation concernant l'oeuvre que vous exportez à CARACAS pour le MUSEE SOTO, que vous voudrez bien nous retournez signée.

Avec nos remerciements,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

AGENCE MARITIME DELAMARE & Cie

P.J. : 1 DS

RÉF. 28

La responsabilité de notre Société en tant que commissionnaire de transport pour toutes opérations de transports qui lui sont confiées ne dépasse pas celle qu'assument vis-à-vis d'elle les Compagnies de Chemin de Fer, de Navigation ou Entreprises de Transports, d'après leurs règlements respectifs, clauses imprimées ou additionnelles de leurs connaissements. La responsabilité de notre Société commence ou cesse au moment où la marchandise est prise des mains d'un tiers ou remise entre ses mains. Les clients de notre Société ont la faculté de faire assurer par ses soins leurs marchandises aux conditions de la police de Paris (vol et incendie compris), depuis le point de départ jusqu'à destination, en aliment à cette police ; si cette faculté n'est pas exercée, les risques de toute nature spécifiés ci-dessus restent à la charge des expéditeurs ou de leurs assureurs. Cette assurance facultative n'est couverte que sur demande expresse formulée lors de chaque envoi ; elle est faite pour le compte de nos mandants. Nos factures sont payables à Paris. Tout différend devra être porté devant les Tribunaux de la Seine, même en cas de pluralité de défendeurs.

Instituto de arte contemporânea